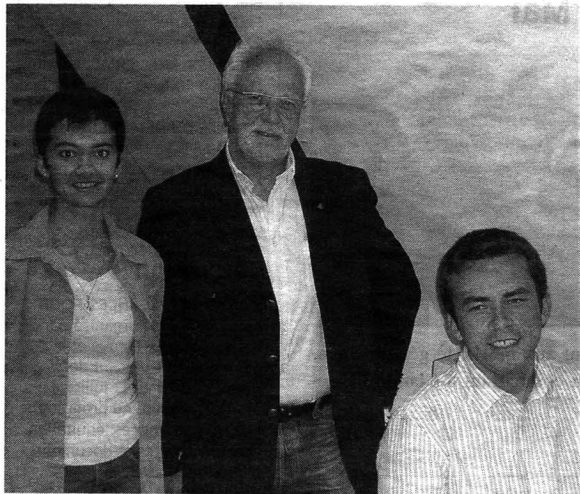


Cher canalisé : le syndicat en place



Pierre Lestoquoy, président, Sandrine Madelin, secrétaire, Vincent Loison, technicien, la cheville ouvrière du Syndicat du Cher canalisé.

Après avoir longtemps été hébergé à la mairie de Vézetz, le Syndicat du Cher canalisé, dont le président est Larcéen, s'est installé à Larçay au premier étage de la Maison des arts et des associations... avec vue directe sur le Cher.

L'équipe de direction et d'administration bénéficie d'un local adapté et équipé propre à remplir les missions du syndicat.

A noter qu'il y a également quatre agents sur le terrain (plus deux supplémentaires pendant trois mois pour le passage des poissons) qui gèrent les barrages, les écluses les berges en hiver.

Actuellement le Cher est assez bas (moitié de son débit nor-

mal). Une autorisation, par dérogation, de remonter les deux barrages de Chisseaux et Civray (amont et aval du château de Chenonceau) a été donnée, les autres sont maintenus abaissés pour permettre la remontée des poissons jusqu'à fin juin.

Une personne spécialisée a été embauchée pour six mois pour observer et contrôler la migration sur le Cher.

Des dispositions spéciales ont été prises pour essayer de faire passer les poissons par les écluses.

Pour tout contact et renseignement : Syndicat du Cher canalisé, 7, rue du 8-Mai, Larçay, tél. 02.47.45.56.74.